



Bulletin d'inscription Vacances Jeunes de 4 à 17 ans

ETE-AUTOMNE/NOEL DROM 2026 ☀

Ce document peut être photocopié ou téléchargé pour l'inscription de plusieurs enfants

Merci de remplir ce formulaire lisiblement

1 - Renseignements sur la personne dépendant du ministère de la Justice (garant) **Tout compléter**

Monsieur Madame **Nom :** **Prénom :**

Catégorie : A B C Magistrat Décédé(e)

Direction : SG DSJ DAP DPJJ DACS DACG IGSJ Conseil d'État Légion d'honneur Conseil Constitutionnel
Autre (ENM. ENAP. APIJ. AGRASC...)

Fonction exercée :

Téléphone professionnel : **E-mail professionnel :**

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Veuf(e) Divorcé(e) ou séparé(e) Vivant maritalement

Lien de parenté avec l'enfant :

Adresse domicile (n°, rue, bat,...) :

Code postal : **Ville :**

Téléphone domicile : **Téléphone portable :** **Email personnel :**

Personne à contacter pendant le séjour de l'enfant : Oui Non

2 - Renseignements sur le foyer où réside l'enfant (si l'enfant ne vit pas chez l'agent justice) **Tout compléter**

Monsieur Madame **Nom :** **Prénom :**

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Veuf(e) Divorcé(e) ou séparé(e) Vivant maritalement

Lien de parenté avec l'enfant :

Adresse domicile (n°, rue, bat,...) :

Code postal : **Ville :**

Téléphone domicile : **Téléphone portable :** **Email personnel :**

Personne à contacter pendant le séjour de l'enfant : Oui Non

3 - Renseignements concernant l'enfant

Sexe : M ♂ F ♀ **Nom :** **Prénom :** **Date de naissance :** **Âge :**

Enfant en situation d'handicap

	1 ^{er} choix	Code page	2 ^{ème} choix	Code page	3 ^{ème} choix	Code page
SÉJOUR						
Thème ou option choisie						
Dates du séjour	Du : au		Du : au		Du : au	
ou au départ de ...*	à défaut : Ou sur le centre A/R directement (sans transport)		à défaut : Ou sur le centre A/R directement (sans transport)		à défaut : Ou sur le centre A/R directement (sans transport)	

* Ville obligatoirement identique à l'aller et au retour figurant sur la page catalogue du séjour

Si votre 1er choix est complet, nous basculerons sur votre 2ème choix

Je soussigné(e) :

Père Mère Tuteur (joindre justificatif)

Déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales appliquées par la Fondation d'Aguesseau, notamment les conditions d'annulation et de règlement.

2. J'accepte que la fondation d'Aguesseau soit tenue informée des problèmes de santé éventuels de mon enfant durant son séjour.

3. **Les documents relatifs au séjour (proposition de séjour, facture, fiche sanitaire, trousseau, convocation...) seront envoyés à l'adresse du foyer où vit l'enfant.**

Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition, mon tarif sera de niveau 8.

Fait à le

Signature obligatoire du représentant légal :

Merci de prendre connaissance de la page suivante

4 - Comment formuler votre demande ?

Aucune inscription n'est enregistrée par téléphone.

La demande d'inscription dûment signée doit impérativement être formulée sur cet imprimé.

Votre dossier complet doit nous parvenir par mail (svj@fda-fr.org) ou par voie postale.

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

- 1 Photocopie d'un bulletin de salaire récent (moins de 3 mois) ou titre de pension et l'arrêté de l'agent Justice.
- 2 Photocopie de toutes les pages de l'**avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024)** du foyer fiscal où vit l'enfant, mentionnant le revenu fiscal de référence et le nombre de parts. (formulaire 1533K ou 1534) sauf si vous précisez être au tarif 8.
- 2a Vie maritale : Si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées : photocopie de toutes les pages de chacun des 2 avis d'imposition 2025.
- 2b Parents isolés : Les personnes vivant seules bénéficient d'une demi-part supplémentaire et la lettre T figure dans la colonne « cas particuliers ».
- 3 **Photocopie des pages du Livret de Famille** précisant la filiation de l'enfant s'il s'agit d'une première inscription.
- 4 Pour les séjours linguistiques en famille : la fiche complémentaire d'identification qui vous parviendra sur demande. Téléchargement possible sur www.fda-fr.org, rubrique «Vacances».
- 5 **Enfants handicapés** : informations et pièces médicales relatives au handicap et à l'autonomie de l'enfant.
- 6 En cas d'inscription parvenue moins de 30 jours avant le départ, l'intégralité du règlement est exigée.

Ces pièces sont indispensables. Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et pourra vous être retourné.

Si votre situation appelle des observations particulières (nouvelle naissance, parent qui a cessé de travailler ou qui travaille à temps partiel, agent en disponibilité, mariage, divorce, séparation), vous devez nous le signaler par écrit le plus rapidement possible ; la demande est alors accompagnée des éléments chiffrés qui permettent de reconstituer votre revenu de l'année civile 2025 et le nombre de parts fiscales.

NOTA : Aucune inscription ne sera acceptée si un séjour antérieur n'est pas intégralement acquitté (**y compris les frais médicaux ou d'annulation**).

5 - Comment est calculée votre participation ?

Les frais de séjour sont calculés selon un quotient familial comprenant 8 tranches. Ce montant s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2024 du foyer de l'enfant mentionné sur l'avertissement fiscal 2025 par le nombre de parts figurant dans le tableau ci-dessous. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence 2024 des deux concubins et les parts fiscales sont recalculées comme pour un couple marié.

Calcul du nombre de parts

(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, divorcés, veuf(s), ou PACS)

Exemple de calcul de Quotient Familial (QF) annuel :

Pour un couple marié avec 2 enfants à charge ayant un Revenu Fiscal de Référence (RFR) de 21 000 €

$QF = RFR / \text{Nombre de parts}$
 $QF = 21\,000 / 3 = 7\,000 \text{ €}$

La famille bénéficiera du tarif 1 dans cet exemple

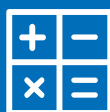
Garde	Exclusive	Alternée
1 enfant à charge	2,5 parts	2,25 parts
2 enfants à charge	3 parts	2,5 parts
3 enfants à charge	4 parts	3 parts
4 enfants à charge	5 parts	3,5 parts
5 enfants à charge	6 parts	4 parts

Avantage Fondation : Une bonification d'une ½ part (déjà incluse) pour les personnes élevant seules leur(s) enfant(s) sous réserve que la case T de l'avis d'imposition soit obligatoirement être cochée.

Quotient familial annuel en Euros

Tarif	Quotient familial annuel
Tarif 1	Inférieur ou égal à 7 084 €
Tarif 2	7 085 € à 8 871 €
Tarif 3	8 872 € à 11 109 €
Tarif 4	11 110 € à 13 912 €
Tarif 5	13 913 € à 17 422 €
Tarif 6	17 423 € à 21 818 €
Tarif 7	21 819 € à 27 324 €
Tarif 8	Supérieur à 27 324 €

Retrouvez l'ensemble du détail de notre calcul tarifaire dans nos conditions générales de ventes disponibles sur le site internet de la fondation : www.fda-fr.org



Un doute sur votre quotient familial ?

Pas de panique, votre tarif sera recalculé par le service vacances lors de l'instruction de votre dossier.



Fondation
d'Aguesseau

Au service des agents
du ministère de la Justice
depuis 1954

Service vacances

10, rue Pergolèse - 75782 Cedex 16

01 44 77 98 59/60/62/72

séjours familles : svf@fda-fr.org

séjours jeunes : svj@fda-fr.org